

### 13 - Etablissement Public - Régie Autonome Personnalisée La Rodia - Exercice 2012

**M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur** : La Rodia est un Etablissement Public dédié aux musiques actuelles. Créée fin 2010, elle a commencé son activité opérationnelle en janvier 2011.

Elle est administrée par le Président et son conseil d'administration (composé de 11 membres, dont 9 élus de la Ville et 2 professionnels), et par un directeur.

Une convention d'objectifs et de moyens pluriannuelle régit les relations entre la RAP La Rodia et la Ville de Besançon.

L'activité de La Rodia est rythmée par les saisons culturelles, soit de début septembre à fin juin de l'année suivante.

#### 1. Les principales caractéristiques de la convention d'objectifs et de moyens

<b>Objet de la convention</b>	La Ville confie, à la Régie Autonome Personnalisée «La Rodia», la mise en œuvre du projet artistique et culturel ainsi que la gestion de la Scène des Musiques Actuelles.  La Régie assume la totalité des responsabilités artistiques et financières liées aux engagements de la convention cadre.
<b>Nature et forme juridique de l'activité</b>	La Rodia est une Régie Autonome Personnalisée, avec la personnalité morale et l'autonomie financière. Elle est chargée d'une mission de service public.  La Rodia a un statut de Service Public Industriel et Commercial (SPIC). Elle est soumise aux règles de la comptabilité publique selon l'instruction M14.
<b>Date de signature de la convention</b>	Convention d'objectifs et de moyens 2012-2014
<b>Date de fin de convention</b>	31 décembre 2014
<b>Caractéristiques générales</b>	Les missions de la Régie s'articulent autour de trois objectifs : - rassembler le public le plus large en tenant compte de la diversité des esthétiques musicales - soutenir la pratique artistique émergente, professionnelle et amateur - développer un cadre structurant, convivial et de proximité pour le secteur local et régional.  Pour lui permettre de mener ses missions, la Ville met à disposition de La Rodia, la Salle des Musiques actuelles située 4 avenue de Chardonnet, et apporte une contribution financière.
<b>Coordonnées du délégataire</b>	Régie Autonome Personnalisée «La Rodia» 4 avenue de Chardonnet 25000 Besançon
<b>Dirigeants</b>	Président : M. J.L. FOUSSERET Directeur : M. E. COMBY.

En respect des dispositions des statuts (article 24), la Régie Autonome Personnalisée La Rodia a transmis à la Ville un rapport d'activité 2012, un bilan technique, ainsi que le compte administratif 2012.

## 2. Analyse de la qualité du service

### 2.1 - Les missions

Etablissement public dédié aux musiques actuelles, La Rodia développe un projet artistique et culturel dont les grandes lignes sont fixées dans ses statuts, et qui s'articule autour des trois missions suivantes :

#### • La Diffusion

- . une proposition artistique dense et qualitative, qui recouvre le plus largement possible l'ensemble des «niches» du champ des musiques actuelles
- . une programmation construite dans une relation avec les acteurs locaux et les producteurs nationaux
- . un équilibre permanent entre artistes reconnus et «découvertes»
- . des rendez-vous particuliers et une activité hors les murs
- . une fidélisation des publics.

#### • L'Accompagnement des pratiques

- . un lieu de création pour les groupes professionnels
- . une vitrine pour des projets exigeants
- . soutien à la pratique scénique pour les formations amateurs et jeunes groupes.

#### • Le Développement culturel / une structure inscrite dans le territoire

- . des rencontres spécifiques
- . actions artistiques et sensibilisation
- . stages et formations
- . ouverture au public (centre ressources, visites, bénévolat)
- . réseaux.

Les statuts de La Rodia précisent également qu'elle exerce ses missions à destination de tous les publics, des associations et établissements visant au développement des musiques actuelles, ainsi qu'aux professionnels.

### 2.2 - La fréquentation

En 2012, 35 894 spectateurs ont fréquenté La Rodia. Tout en étant supérieure aux prévisions initiales (22 000 spectateurs), la fréquentation est stable par rapport à 2011.

L'analyse de l'implantation géographique du public recensé à ce jour dans la base de données montre l'existence d'un public de proximité :

- 70 % des spectateurs habitent la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon
- 88 % d'entre eux habitent la Ville de Besançon.

La Rodia bénéficie malgré tout d'un rayonnement départemental (12 %), régional (11 %) et national (7 %). Hors région Franche-Comté, le public vient pour la plupart de Bourgogne (Dijon en particulier) et d'Alsace.

La Rodia attire une grande diversité de spectateurs. La majorité des ventes se fait au tarif plein (60 %), ce qui démontre l'attractivité des concerts envers un public dont l'âge est supérieur à 30 ans et qui ne bénéficie pas de réductions. Les tarifs réduits sont très favorables aux étudiants, aux demandeurs d'emplois et aux jeunes (Carte Avantages Jeunes).

### 2.3 - La programmation

208 artistes ont été programmés en 2012, lors de 91 concerts (86 en 2011). La programmation s'articule autour de 3 axes :

- équilibre entre têtes d'affiches et groupes émergents,
- diversité des «niches musicales», y compris le jazz et les musiques du monde,
- collaboration avec des associations, producteurs partenaires.

73 % des artistes programmés en 2012 sont Français. Parmi eux, 42 % sont Franc-Comtois. Les artistes internationaux représentent environ le quart de la programmation.

80 % des concerts sont programmés dans l'enceinte de La Rodia soit 73 concerts.

La programmation a par ailleurs été ponctuée de temps forts en 2012 dont :

- **La Rentrée Rodia** : les 11/12/13 octobre 2012 : 3 jours, 29 groupes, 2 754 spectateurs.  
Il s'agissait de créer un rendez-vous fort en début de saison, tourné principalement vers un public jeune, dont les étudiants, en s'appuyant sur une programmation innovante et variée complétée par des arts visuels.
- **Festival Generiq** : Du 21 novembre au 2 décembre : 12 jours, 70 groupes, 19 000 spectateurs, 3 500 spectateurs à Besançon.  
Il s'agit d'un festival collaboratif qui explore les musiques actuelles et investit des lieux multiples : salles de concert, appartements, agences bancaires et autres lieux insolites. A Besançon, La Rodia a accueilli 5 concerts soit environ 3 500 spectateurs. 17 autres concerts se sont déroulés dans des lieux partenaires.

### 2.4 - Les collaborations

Les choix de programmation sont déterminés conjointement afin de s'inscrire dans la ligne artistique Rodia. Les modalités de collaboration, validées par le CA, sont avantageuses pour les structures locales et régionales.

La collaboration se manifeste envers les acteurs locaux associatifs (Bastion, associations locales..) mais également en direction d'autres structures de diffusion / partenaires publics par l'organisation de spectacles «hors les murs» qui permettent d'aller à la rencontre de nouveaux publics : Boubacar Traoré au Théâtre, la semaine des Emergences et la programmation musique actuelle de Hors saison avec la Ville, Générisk dans des lieux atypiques.

**Le bilan de l'activité 2012 est conforme à la convention qui lie la Ville de Besançon et la RAP «La Rodia».**

## 3. Les comptes de la RAP

### 3.1 - Compte administratif 2012

La Régie Personnalisée «La Rodia» arrête ses comptes au 31 décembre 2012. Elle est soumise aux règles de la comptabilité publique (instruction M14).

Le compte administratif 2012 présente :

- un excédent de fonctionnement cumulé à fin 2012 de 106 108 €
- un déficit d'investissement cumulé à fin 2012 de - 485 €.

Le compte administratif 2012 a été adopté par le Conseil d'Administration dans sa séance du 13 mars 2013. Il est conforme au compte de gestion. Le Conseil d'Administration a proposé l'affectation de ces résultats au BP 2013.

### 3.1.1 - Section d'investissement

Section d'investissement en €	2012	2011	Variation 2012/2011
Recettes d'investissement	54 470	272 506	- 218 036
Dépenses d'investissement	88 040	267 095	- 179 055
Résultat de l'exercice en investissement	- 33 570	4 411	-
Report excédent d'investissement N-1	+ 33 085	28 674	-
<b>Résultat cumulé d'investissement</b>	<b>- 485</b>	<b>+ 33 085</b>	-

L'année 2011 enregistrait les opérations d'installations de La Rodia. En 2012, les dépenses d'investissement, soit 33 570 €, sont consacrées à l'acquisition de matériel technique et musical.

Une dépense et une recette d'ordre sont enregistrées pour 54 470 €.

Il n'y a pas eu de recette d'investissement encaissée en 2012.

La structure n'a pas souscrit d'emprunt et n'est pas endettée.

### 3.1.2 - Section de fonctionnement

Section de fonctionnement en €	2011	2011	Variation 2012/2011
Recettes de fonctionnement	1 744 721	1 638 410	+ 106 311
Dépenses de fonctionnement	1 753 932	1 536 928	+ 217 004
Résultat de l'exercice en fonctionnement	- 9 211	+ 101 482	-
Report excédent de fonctionnement N-1	+ 115 319	+ 13 837	-
<b>Résultat cumulé de fonctionnement</b>	<b>+ 106 108</b>	<b>+ 115 319</b>	-

L'excédent 2011 de 101 K€ avait été réalisé sur les bases d'une première année d'exploitation, menée avec une faible visibilité. L'année 2012 a vu des réajustements et une prise de risques plus grande, qui aboutit à un léger déficit, largement absorbé par le report de l'année 2011.

#### • Les dépenses de fonctionnement

Pour l'année 2012, les mandats émis représentent 1 699 462 €, auxquels s'ajoutent 54 470 € d'opérations d'ordre pour obtenir le total des dépenses.

Les postes de dépenses sont :

- le chapitre 011 - charges à caractère général pour 940 K€ soit 55 % du total.
- le chapitre 012 - charges de personnel pour 687 K€ soit 40 %.
- les redevances et licences s'élèvent à 44 K€, les impôts société à 27 K€ et les dépenses diverses à 1 K€.

Les charges directement liées à l'activité artistique (achat de spectacles) représentent 325 K€. Les frais de structure (loyer, énergie,) représentent 185 K€.

- Les recettes de fonctionnement

Pour l'année 2012, les recettes encaissées s'élèvent à 1 690 251 €. Les principales ressources sont :

- la billetterie des spectacles, du bar et des prestations rendues, pour 693 K€ soit 41 % du total
- les subventions de fonctionnement pour 929 K€ soit 55 %. La Ville de Besançon (589 424 €), l'Etat (143 900 €) et la Région (120 000 €) sont les principaux financeurs.

### **3.2 - Rapports financiers et juridiques avec la Ville de Besançon**

Comme convenu dans la convention, La Rodia a versé à la Ville de Besançon un loyer annuel de 133 650 € HT qui correspond au loyer annuel du bâtiment nu (74 500 € HT) et de l'équipement scénique (59 150 € HT).

Au titre de 2012 et conformément à la convention d'objectifs et de moyens, la Ville de Besançon a versé une subvention de fonctionnement à la RAP Rodia, d'un montant de 555 546 €.

Il n'y a pas eu de subvention d'investissement en 2012.

La Ville de Besançon a également versé des subventions destinées à financer des actions spécifiques (Emergences, parcours jeunes talents..) pour un montant global de 31 250 € enregistrées en subventions ou en prestations par la Régie.

Enfin, la Ville a acheté des places de spectacles destinées à des opérations jeunesse, loué une salle, etc., ceci pour des montants peu significatifs.

**Les états financiers 2012 sont cohérents avec l'activité menée et présentent une situation financière cumulée saine.**

## **4. Les conditions d'exécution du service public**

### **4.1 - Le personnel**

- Les permanents : La Rodia est animée par une équipe permanente composée de 9 personnes à temps plein et de trois personnes à temps partiel, soit 12 permanents au total.

- L'équipe du bar : La Rodia emploie 4 personnes via des CDI pour servir au bar les soirs de concert.

- L'équipe accueil du public : 3 personnes sont recrutées en CDI pour accueillir le public, contrôler les billets et tenir le vestiaire.

- L'équipe technique : Environ une vingtaine de techniciens intermittents travaillent pour La Rodia, suivant les besoins techniques de chaque événement.

De plus, La Rodia bénéficie d'une réelle implication des bénévoles dans certaines soirées : ils accueillent les artistes, contrôlent les billets, s'occupent du vestiaire, diffusent des documents de communication au sein des réseaux de proximité (25 personnes inscrites).

#### 4.2 - Ouverture - Capacité

La Rodia a fonctionné 266 jours dans l'année 2012 (hors ouverture des locaux administratifs et du centre ressource).

La petite salle offre une capacité de 300 places, la grande salle une capacité de 900 places.

La Rodia a ouvert un «centre-info ressources», avec un accès gratuit deux après-midis par semaine.

#### 4.3 - Les tarifs

Le prix moyen d'une place de concert s'établit à 15,20 € (plein tarif) en 2012.

Cependant, La Rodia a mis en place des tarifs spécifiques à destination des jeunes (étudiants, détenteurs de la carte «avantage jeunes», gratuité pour les moins de 12 ans).

Des soirées gratuites sont également proposées aux possesseurs de la carte Avantage Jeunes.

Les publics de plus de 30 ans, non concernés par les tarifs réduits, se voient proposer la Carte Rodia, d'un prix de 25 €, qui présente différents avantages dont un tarif réduit sur tous les concerts de La Rodia ou sur l'accès à des salles partenaires.

La Rodia propose également la location de ses salles : le tarif varie de 500 € (acteurs locaux) à 2 150 € pour la petite salle, et de 1 600 € (acteurs locaux) à 3 200 € pour la grande salle. Ce prix de location comprend la mise à disposition du lieu, des équipements scéniques et du personnel attaché.

#### Proposition

Le Conseil Municipal est invité à prendre acte du présent rapport relatif à l'activité en 2012 de la Régie Autonome Personnalisée La Rodia, dans le cadre des missions confiées par la Ville de Besançon à cet établissement.

«**M. LE MAIRE** : Il n'y a pas de remarques, c'est adopté. La Rodia rencontre un très grand succès, vous le savez, des grands artistes internationaux viennent préparer leurs disques ici, la prochaine en date c'est Jane Birkin, oui absolument».

Après en avoir délibéré et sur avis favorables de la Commission Consultative des Services Publics Locaux du 5 septembre 2013 et de la Commission de Contrôle des Sociétés liées du 29 août 2013, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, prend acte de ce rapport.

*Récépissé préfectoral du 25 septembre 2013.*